



VERVIERS

Budget 2019





VERVIERS

UN BUDGET DIFFICILE

	Budget MB2 2018	Budget initial 2019
Recettes	84.608.187,00 €	81.062.721,00 €
Dépenses	83.655.875,00 €	80.761.544,00 €
Résultat	952.312,00 €	301.177,00 €
		-3.545.466,00 €
		-2.894.331,00 €





VERVIERS

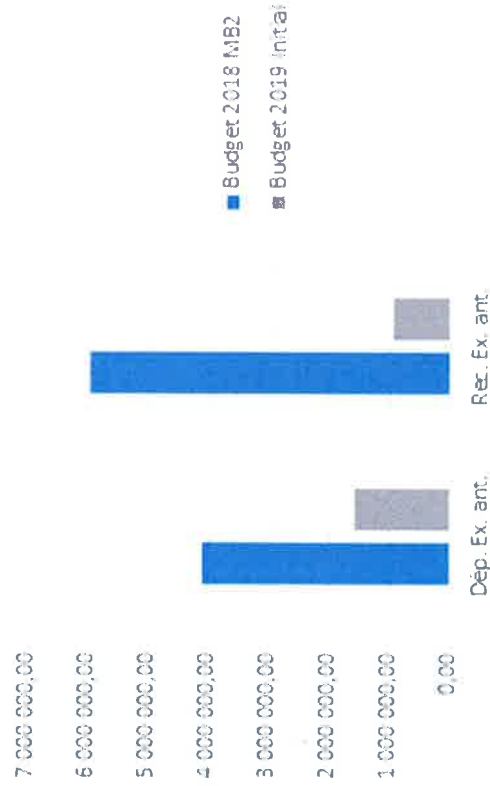
EVOLUTION DES RECETTES

Nos recettes globales diminuent par rapport au budget adapté de 2018 de l'ordre de -3,6 millions d'euros.

Cette diminution n'est pas due aux recettes classiques de l'exercice propre qui sont en hausse mais à la diminution du boni exceptionnel des exercices antérieurs et à l'échéance de la recette du pool SRI :

Fonds des Communes	+ 803.989 euros
Compensations additionnels PRI	+ 34.909 euros
Taxe additionnelle PRI	+ 637.063 euros
Taxe additionnelle IPP	- 128.388 euros

Exercices antérieurs





VERRIERS

NOUVELLE RECETTE

Pas d'augmentation des taxes pour les citoyens mais création d'une nouvelle taxe :

« Taxe communale sur les emplacements de parking mis gratuitement à disposition desservant des immeubles affectés à une activité commerciale »

Dispositif recommandé par l'étude du SEGEFA sur le développement commercial et qui existe depuis longtemps à Mons, Charleroi et Liège.

Objectif :

- Inciter à un usage plus parcimonieux du territoire ;
- Compenser l'avantage intrinsèque des développements commerciaux périphériques disposant de leurs propres espaces de stationnement gratuits par rapport aux commerces en centre-ville accusant toujours, comparativement, un déficit d'accessibilité et des embarras de stationnement.

Montant : 100 €/emplacement/an avec exonération des 20 premières places.





VERVIERS

DEPENSES ORDINAIRES

	Compte 2017	Budget 2018 initial	Budget 2018 MB2	Budget 2019 initial	Ecart 2019 – 2018
Personnel	26.655.298,29	27.539.337,90	27.699.462,13	28.738.263,89	1.038.801,76
Fonctionnement	8.270.599,95	8.784.489,42	9.933.560,64	9.383.975,53	-549.585,11
Transferts	30.089.581,57	30.394.593,61	30.084.888,30	31.082.364,19	997.475,89
Dette	8.573.855,56	9.753.872,06	9.156.094,67	9.151.600,39	-4.494,28
Prélèvements	1.500.000,00	110.306,84	1.305.900,41	0,00	-1.305.900,41
Ex. propre	75.089.335,37	76.582.599,83	78.179.906,15	78.356.204,00	176.297,85





VERRIERS

DEPENSES DE PERSONNEL

L'augmentation de la charge brute est due à :

- l'indexation des salaires et l'évolution barémique ;
- la création d'un deuxième pilier de pension ;
- la stabilisation de 14 agents qui passent de CDD en CDI.

Au niveau des économies :

- pas de personnel supplémentaire pour les cabinets ;
- non remplacement intégral des départs à la pension.





VERVIERS

DEPENSES DE TRANSFERT

- Remise à niveau de la dotation du CPAS : + 400.000 €
- Augmentation de la dotation de la zone de Police : + 654.000 €
- La dotation de la Zone de secours aurait dû diminuer de 320.000 € mais ne diminue que de 87.000 €

Attention : surestimation probable des demandes aux communes de 1 million d'euros par la Zone.





VERVIERS

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Evolution des dépenses d'investissements :

2015	19.816.719,00 €
2016	25.214.027,00 €
2017	24.116.952,00 €
2018	29.768.175,27 €
2019	28.658.489,00 €

dont subsides 10.327.000,00 €

dont emprunts 18.330.000,00 €





VERRIERS

GRANDS PROJETS ET CULTURE

Chantier de la Cité administrative	800.000,00 €
Masterplan îlot Crapaurue - Coronmeuse	2.500.000,00 €
FEDER Ville Conviviale	13.200.000,00 €
Travaux de voirie	60.000,00 €
Planification et communication sur les chantiers	850.000,00 €
Eclairage urbain	100.000,00 €
Grand Théâtre - études diverses	1.800.000,00 €
Projet Phoenix - démolition et aménagement du site	10.000,00 €
Projet Ile Adam	32.000,00 €
Hôtel de Biolley - missions complémentaires autour de projet	1.250.000,00 €
Passerelle Spintay	





VERVIERS

ECONOMIE ET ANIMATIONS

- Diminution des moyens pour la participation aux marchés internationaux (MAPIC / MIPIM) ;
- Démarrage des projets Eurégio Startup et Noe/Noah (plateforme citoyenne de développement durable) ;
- Aménagement d'un Pop-up store ;
- Aménagement et équipement d'un incubateur de start-up au 1^{er} étage du Grand Bazar ;
- 10.000 euros supplémentaires pour le déménagement du marché ;
- Retour de Verviers-Plage et des Chocolateries (dixième édition).





VERVIERS

ENSEIGNEMENT

- Stabilisation des 8 éducateurs des écoles en CDI et amélioration de l'accueil des garderies.
- 1,9 million d'euros d'investissements pour les écoles communales, l'Académie des Beaux-Arts et le Conservatoire dont :
 - 320.000 euros pour la réfection des sanitaires
 - 946.000 euros pour la reconstruction de 2 classes avec un hall de sport à l'école Carl Grün
 - La désignation d'un auteur de projet pour l'extension de l'école du Centre





VERVIERS

AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

- Augmentation de 97.000 euros des subsides aux crèches (56 lits supplémentaires)
- Investissements importants pour lancer les projets à venir :

Crèche LA TOURELLE - Remplacement des électro-ménagers.

Centre égalité hommes/femmes - Rue de Hodimont 44 - Réfection du bâtiment

Crèche KANGOUROU - Désamiantage des gaines techniques et réalisation de caisson RF

Crèche La Tourelle - Extension - Désignation d'un auteur de projet

PGV 2019 - Site de la plaine Peltzer - Aménagement du site - Mission complète d'auteur de projet pour la nouvelle Maison de l'Égalité des chances

Acquisition d'un VERVIBUS

Création d'une Maison des assuétudes – bâtiment Rue Ortman 42

Projet pilote de rénovation durable de 24 logements sociaux





VERVIERS

TRAVAUX – TOURISME - SPORT

- InSCRIPTION de la rénovation de la piscine et du Panorama dans le plan à 5 ans de la Ville
- Augmentation des moyens dédiés au nettoyage de l'hypercentre : extension du périmètre
- 5 millions d'euros pour les investissements hors grands projets et enseignement dont :

Rénovation urbaine de Pré-Javais - Acquisition d'immeuble pour la future régie	180.000,00
Maison de la Laïcité - Remplacement des châssis	70.000,00
HARMONIE - Divers aménagements	172.500,00
Rue de Limbourg - Réalisation d'un parking d'Ecovoiturage	160.000,00
Installation d'une borne électrique pour véhicules rue des Carmes	25.000,00
Mobilité - Réalisation d'un itinéraire cyclo-pédestre entre le pont et le parc Marie-Louise	40.000,00
Aménagement de la place de la Grâce	87.500,00
Aménagement d'une zone 30 km aux abords du CHR	80.000,00
Parc Marie-Louise - Installation d'un module de street workout	55.000,00
Interreg - Aménagement projet Pré-Javais (espace public)	55.000,00
Nouvelle Maison du Tourisme Rue Khavée	250.000,00
Pérennisation du budget participatif	200.000,00





VERVIERS

CONCLUSION

- Aucune augmentation de la fiscalité pour les citoyens verviétois
- Poursuite des politiques structurantes et de relance malgré une compression des dépenses
- Concrétisation des grands projets et haut niveau d'investissements
- Amorçage de nombreux projets qui marqueront la mandature





Ville de Verviers
place du Marché 55
4800 VERVIERS

www.verviers.be
www.facebook.com/verviers
www.youtube.com/villederverviers

Budget 2019 : Intervention du groupe cdH – Conseil communale du 29 janvier

Tout d'abord, le groupe cdH remercie l'échevin et le service des finances pour les documents et informations qui lui ont permis l'examen et l'analyse du budget communal en discussion ce soir et remercie également les deux directeurs financiers de la ville et du CPAS, pour la formation sur le budget, formation qui nous a permis de mieux comprendre les mécanismes d'un budget communal. Cette bonne compréhension est indispensable pour exercer au mieux notre mandat et le groupe cdH tient vraiment à vous remercier pour ça.

J'en profite également pour remercier le collègue qui a proposé cette formation aux conseillers, une première dans la vie politique verviétoise je pense, et ça traduit votre volonté de travailler en collaboration avec l'opposition, nous vous en remercions.

Constatons d'emblée que le Budget ordinaire 2019 se termine par un boni de 301.176 euros, et dans le respect strict des balises fixées par la Région Wallonne et le CRAC.

Constatons aussi que ce premier budget de la nouvelle majorité en place à Verviers, suit de très près le précédent budget piloté par l'ancienne majorité PS-cdH ...

Pour le groupe cdH, c'est la concrétisation qui importe, ce seront vos actions, la manière dont vous allez exécuter ce budget qui nous importe le plus. Nous vous donnons donc rendez-vous aux comptes et aux MB.

Nous allons donc nous limiter à ce qui nous paraît important.

Tout d'abord, quelques éléments positifs :

- **En 2019, maintien du subside au CPAS** à hauteur du subside prévu à l'initial en 2018. Cela permettra au CPAS, du moins nous l'espérons, de poursuivre, à Verviers sa lutte contre la précarité sous toutes ses formes.
- **Les budgets en faveur de l'Enseignement et un soutien accru aux crèches répondent aux besoins des familles, à la fois à ceux des parents et à ceux des enfants. Et deux nouvelles structures recevront en 2019 un sérieux appui, l'Atelier Ecoline et la crèche Arc Services ...**

- **Actons aussi l'effort fait en faveur du fonds de pension complémentaire** pour les agents contractuels.
- **Les transferts en faveur de la Zone de Secours et de la Zone de Police sont assurés**, certes, mais les sommes prévues au budget initial seront-elles suffisantes pour répondre aux attentes des deux entités pour l'ensemble de l'année ? Nous ne faisons pas de procès d'intention, mais nous invitons la majorité à être vigilante quant à l'évolution de ces dépenses... Rendez-vous lors de l'examen des MB 2019 ...

L'analyse du budget ordinaire nous oblige aussi à y stigmatiser deux mesures voulues par la nouvelle majorité, PS-MR-Nouveau Verviers qui nous étonnent grandement.

- Comme je le disais, votre budget se clôture par un boni d'un peu plus de 300.000 euros. 300.000 euros, ça correspond justement à une nouvelle taxe que vous venez de mettre en place, la taxe sur les grands parkings gratuits. Une taxe très incertaine, dont à ce jour, nous ignorons tout ou presque. Cette taxe est-elle la touche du MR dans ce budget communal 2019 ?
- Deuxième point qui nous paraît important de relever. Vous prévoyez une diminution des frais de fonctionnement de 5.53%. 5.53%, ce n'est pas rien... Alors que nous avons déjà resserré énormément, comment réduire encore les énergies, les frais de réparations du matériel... Un tel effort demandé aux différents **services risque de pénaliser, voire de paralyser** grandement la commune « au service de la population », quand il faudra réparer ou remplacer du matériel vieillissant, quand il faudra pallier l'une ou l'autre urgence imprévue ... Nous aimerions que vous reveniez vers ce conseil, à mi-année, disons en juin, pour faire le point sur les mesures prises en la matière et leur impact sur l'évolution des allocations concernées.

Autres points que nous aimerions relever :

- le subside de 50.000 euros pour Verviers Ambitions. 15.000 euros supplémentaires avaient été promis par la précédente majorité dont le PS faisait largement partie. Il est vraiment regrettable que la nouvelle majorité n'aie pas exécuté la MB fin décembre. Verviers Ambitions est le premier acteur

du développement au centre ville, c'est le premier levier pour gérer les problèmes qui vont survenir inmanquablement les prochaines années au centre ville au vu des nombreux chantiers qui vont démarrer. Nous espérons que la Ville continuera, comme la majorité PS-cdH s'y était engagée, à soutenir clairement V.A.

- nous constatons également une diminution du subside à la RCA : -75.000 euros. Nous avons bien compris que cette diminution est en rapport avec le report du plan piscine au niveau du GW. On aurait peut-être pu conserver cette dotation et permettre ainsi à la RCA d'utiliser ce budget pour l'entretien des différentes infrastructures sportives verviétoises qui en ont bien besoin.

- Après renseignements, il semblerait que 12 personnes pensionnées ne seraient pas remplacées ! Notre inquiétude est vive concernant le personnel de la bibliothèque, le service à la population et son subside qui va avec...
Qu'advient-il des Verts et Vifs (700 bénéficiaires) sans le remplacement du moniteur chargé de cours... ?

Dans la foulée, nous avons cherché en vain, dans le budget, les traces « sonnantes et trébuchantes » qui indiquent clairement **les nouvelles politiques voulues par la nouvelle majorité.**

Certes, dans sa Déclaration de Politique Communale, la majorité a établi son « catalogue de bonnes intentions ».

Avec quels moyens, avec quel personnel, à l'initiative de qui allez-vous infléchir la politique communale en matière de transition environnementale et énergétique, de nouvelle gouvernance, ou encore de participation et/ou d'initiative citoyenne ?

Quant au budget extraordinaire, il s'agit, pour l'essentiel, de la poursuite ou de la mise en œuvre des dossiers initiés par l'ancienne majorité, ou encore des travaux de maintenance ou d'entretien courant des bâtiments communaux ou encore de l'entretien ou de la sauvegarde du patrimoine et de l'espace public verviétois. Il s'agit là de gestion courante et donc normale dans le chef de n'importe quel responsable ...

En conclusion :

- Des dépenses de fonctionnement qui ont été rabotées au maximum avec un risque que le compte qui s'en suivra ne corresponde plus du tout au budget !
- Un budget dont le bénéfice correspond à la levée d'une nouvelle taxe sur le stationnement sans en connaître les réelles rentrées !
- Une inquiétude grandissante concernant le non remplacement du personnel pensionné. Le service public doit garder toute son efficacité !

Mais nous ne voulons pas vous condamner avant de vous avoir vu à l'action. C'est pour ces raisons que le groupe cdH va s'abstenir lors du vote sur l'ensemble du budget.



Conseil communal du 29 janvier 2019

*Concerne : Budget communal ordinaire et extraordinaire 2019
Analyse critique et propositions d'Ecolo Verviers*

Madame La Présidente, madame La Bourgmestre,
Chers membres du collège communal, chers membres du conseil communal,

Intervention du conseiller communal Dany SMEETS sur le budget ordinaire

La séance d'hier soir a laissé des traces chez moi : quand on peut résumer l'argumentation de la réponse de la Bourgmestre à « *vous avez mal lu* », on ne peut que donner raison à Mr Berendorff qui nous disait hier « *à quoi bon, ils ont gagné, cause toujours tu m'intéresses et c'est ça la politique !* ». J'en ai donc tiré comme conclusion pour ce soir : ne lâche rien, mais pour être entendu, sois bref et tais-toi.

Et donc, vu le délai court de l'analyse du budget, Ecolo met en évidence les quelques points suivants :

1. D'abord un grand merci aux services pour ce travail colossal.
2. Première impression, première idée, **c'est un budget fragile**, un peu bricolé de façon à tenir la route pour quelques semaines. Attention, la base du train-train communal y est. Mais tout ce qui dépasse la tête, on coupe. Le boni, qui est pompé dans les fonds de réserves, et toute une série de commentaires qui s'accumulent à divers endroits, annoncent en fait, annoncent surtout, que les modifications budgétaires seront importantes, que **ce budget est une illusion**.
 - p.2 : il est habituel d'observer moins de dépenses aux exercices antérieurs en début d'exercice, ce qui veut dire que d'autres dépenses aux exercices antérieurs vont venir,
 - Le poids de la dette va augmenter de 3 millions en 2020, rien ne semble prévu pour anticiper,
 - La demande ajournée pour moitié de la majoration demandée par le SRI et déjà acceptée par certaines communes risque de peser pour 230.000 € dans les modifications budgétaires,
 - Pas de majoration des points APE (officieux), mais elle est quand même mise dans le budget,
 - Cotisation Responsabilisation pour les Pensions Complémentaires (CRPC), plus lissée qu'on ne le pensait grâce à Mme De Bue, en fait c'est un nouveau report sur le futur,
 - Divers jeux d'écritures pour rentrer dans les normes fixées par le CRAC : recettes ou dépenses qui passent de décembre 2018 à janvier 2019,

Rien de très extraordinaire, mais lorsqu'on cumule ces affirmations, on se dit que **ce budget est fragile, provisoire, et que le vrai budget, ce sera pour le mois d'octobre**.

3. **La grande nouveauté, dans ce budget, ce sont les 300.000 € de taxation sur les parkings gratuits des grandes enseignes, une grande première pour le MR.** Je m'étonne d'ailleurs de ne pas avoir vu ce nouveau projet important de la majorité PS-MR-NV dans la DPC. Mise en place d'une taxe sur les stationnements privés à partir

d'une certaine superficie. Sur les parkings en périphérie, sur les devantures de grandes surfaces : Hôtel Verviers, Cinéma Pathé et salle Duesberg, Kineo, Colruyt, Delhaize, Action... Tiens, qu'en sera-t-il pour le Delhaize d'Heusy ou Colruyt de Mangombroux, qui ont un parking privé gratuit sous le magasin ? Vont-ils être impactés ? Et le centre commercial fantôme, avec plus de 1.000 places de parking, devra-t-il passer à la caisse aussi ? Mr Huon ne va-t-il pas se saisir de l'occasion pour dire qu'on rend à nouveau leur projet impossible ?

4. Hier, nous avons pointé qu'au niveau « climat », la majorité et sa DPC n'étaient pas à la hauteur des enjeux. On vous livre quelques exemples anecdotiques, mais révélateurs. 20.000 € prévus pour des panneaux photovoltaïques, où ? c'est une demande qui reste à l'étude actuellement, le service en question ne connaît pas encore le lieu de pose. Autre lecture qui prête à sourire : le Groupe fct 879, à l'extraordinaire, regroupe dans la même rubrique « *cimetières et protection de l'environnement* ». Encore une petite dernière pour la route : 50.000 € prévus pour achat de vélos, vélomoteurs ou moto. En fait, il s'agit d'une camionnette. Par souci de transparence, et à notre demande, le service finances va donc créer un autre intitulé à l'avenir. L'allocation extra 136/743-51 - 20190021 (achats de vélos, vélomoteurs et de motos).
5. Dans la DPC, on vous voit s'éparpiller dans un tas de projets dont une bonne partie ne verra pas le jour, il paraît que c'est normal. Ça transparait déjà dans ce budget (d'accord prévu seulement pour quelques semaines). Personnellement, j'ai l'impression que beaucoup de villes, de régions, se sont appuyées sur un projet « phare » qui ensuite permet d'accrocher et de développer d'autres secteurs. Poitiers a décollé avec le Futuroscope, Bilbao avec le Guggenheim, Gand avec une mobilité alternative, Lens avec le Louvre. Faut-il vouloir tout faire, ou frapper un grand coup, impulser du nouveau qui frappe l'imagination, qui donne aux Verviétois cette identité que vous recherchez, que nous recherchons ? Crisnée et son bourgmestre MR nous donnent aujourd'hui une bonne idée. **Projet phare : devenir producteur d'énergie verte. Imaginer le projet : Verviers Capitale de l'Eau, avec ses dénivelés bien connus, installent des éoliennes, des panneaux photovoltaïques, des micro-turbines hydrauliques, que sais-je encore. L'électricité non utilisée sert à remonter l'eau dans des petits bassins en haut, qui alimente les micros turbines au moment des forts besoins en électricité. Et voilà le pouvoir public qui se met à fournir gratuitement les 1.500 premiers kilowatts à tous ses concitoyens.** On lutte ainsi contre la pauvreté, on attire de nouveaux habitants, on soutient les entreprises locales, on vient visiter Verviers pour son projet audacieux. Vous voyez, on est d'accord que vous piquiez nos idées. Même si elles existent déjà ailleurs.

Voilà quelques idées brossées pour ce débat. Un peu rapide, d'accord.

Rassurez-vous, avec Ecolo, nous prendrons notre temps pour analyser le budget en profondeur, pour mieux le comprendre, et revenir régulièrement en section et en séance, vous aider à percevoir les améliorations possibles et pour faire avancer Verviers.

Intervention du conseiller communal Hajib EL HAJJAJI sur le budget extraordinaire

Après l'intervention de mon collègue et conseiller communal Dany Smeets, je souhaite à présent pour le groupe Ecolo vous faire part de notre analyse du budget extraordinaire.

Tout d'abord, permettez-moi en introduction de m'étonner à plus d'un titre :

1. Le report des montants financiers de l'extraordinaire de 2018 sur 2019 est de plus de 16 millions d'euros sur un budget extraordinaire annuel de près de 60 millions. **Plus d'un quart des montants a été reporté en 2019**, ce qui pour nous n'est **pas un signe de bonne gouvernance**.

De plus, l'Echevin Pitance s'en est allé en affirmant au sein de la précédente majorité - où certains Échevins socialistes et Madame la Bourgmestre se trouvaient - que les finances étaient bonnes et qu'il partait avec le sentiment du devoir accompli. Quelques mois plus tard, les Verviétois déchantent en voyant que Verviers n'a pas les moyens pour mener les politiques que vous indiquez, et un trou de 2 millions d'euros à rattraper tant bien que mal.

2. **Contrairement au florilège de projets que vous avez présentés hier, aujourd'hui, il faut rester les pieds sur terre et regarder la réalité en face. Le budget extraordinaire vous force déjà à être plus réaliste et plus mesuré que vos grandes déclarations d'hier, car vous n'avez pas les moyens de pouvoir tout réaliser, tant en ce début de mandature que sur la mandature complète. C'est déjà ce que nous disions hier et c'est ce qui se vérifie déjà aujourd'hui.**

3. Ecolo relève en ce début de mandature que les principaux projets seront :

- **Verviers, ville conviviale** : 10.780.000€ (ce projet est quasi financé à hauteur de 13.200.000 via le Fonds FEDER et nécessaire pour la relance de notre centre-ville). **Nous demandons néanmoins que ce projet intègre des emplacements spécifiques et sécurisés pour la mobilité douce.** Notre député régional Matthieu Daele souhaite qu'en Wallonie, on réalise « *des aménagements cyclables de qualité en Wallonie, chaque fois que des travaux de réalisation, d'aménagement ou de réfection d'une voirie sont entrepris* ». **Faites-le maintenant et par choix, sinon vous le ferez demain par obligation décrétole.** Vous dites vouloir mettre en place un « plan vélo », mais vous ne pensez pas vélo à chaque gros chantier, alors que vous indiquez même que l'approche environnementale sera une matière transversale. C'est incohérent. **Non seulement il n'y a pas d'argent pour réaliser tout ce que vous avez promis dans, mais sur ce point précis, il n'y a pas de cohérence du tout, même sur des aspects non financiers.**
- La cité administrative: vous prévoyez dans le budget 2019 un montant de 800.000€ (pour un projet total estimé entre 25.000.000€ et 40.000.000€ (!), ce que dénonçait le MR sur Vedia en septembre 2017). À cette cadence, ce projet ne verra pas le jour avant la fin de la mandature. Nous demandons donc à savoir comment ce projet sera financé et réalisé dans le temps.
- Passerelle au-dessus de la Vesdre : 1.250.000€ (ce projet est financé par des fonds FEDER et est reporté d'année en année).
- Projet Phoenix : 1.800.000€ (pour la démolition, les études et les travaux)
Pour rappel, le projet Phoenix dont vous avez voté hier la démolition nous **paraît insensé. Pour Ecolo, la préservation du patrimoine verviétois est une priorité.** Ce bâtiment remarquable style "art nouveau" de l'architecte Leon Bochoms (proche de Horta) rénové permettrait justement de densifier un noyau d'habitation et répondre à la demande de logement de qualité, d'attirer des visiteurs dans notre belle ville et de mettre en valeur notre patrimoine

architectural qui est exceptionnel. Au lieu de cela, votre majorité PS-MR-NV veut démolir ce bâtiment pour donner plus de place à la bagnole et créer des places de parkings (de nouvelles places ont déjà été créées rue de Heusy (!)). C'est aberrant. **Cette vision de l'aménagement du territoire est décevante et dépassée. Pour cette majorité, le patrimoine a moins de valeur que des places de parkings, qui seront j'imagine confiés ensuite à Besix. Verviers n'apprend pas de ses erreurs du passé.**

Nous relevons certains projets qui s'inscrivent dans notre vision et que nous soutiendrons. Soulignons :

- piste cyclable rue Raymond (pour 165000€)
- parking d'écovoiturage (pour 150000€)
- investissement dans les écoles (pour un montant de plus de 1.000.000€)

Il est cependant urgent d'aller chercher plus de subsides pour des projets en matière d'infrastructures sportives « Sport de rue »¹ qui sont subventionnées de manière importante par la Ministre de l'Action sociale de la Région Wallonne.

Nous regrettons aussi que vous ayez fait le choix de profiter du décalage d'un an entre le traitement des projets soutenus via le budget participatif et leur concrétisation pour faire une économie de 200.000€. Nous aurions préféré que ces montants soient maintenus, surtout que l'an passé, l'Echevin des Finances se vantait d'augmenter les montants et de renforcer cette initiative citoyenne participative.

Nous avons pour terminer cinq questions pour l'Echevin des Finances :

- Quelles sont vos intentions pour **les Fonds FEDER 2020. En plus de la Vesdrienne, quels projets comptez-vous présenter ?**
- Vous souhaitez réaliser un master plan pour l'îlot Crapaurue-Coronmeuse. Je tiens à rappeler que **le quartier de Hodimont a eu droit à un master plan** dont les projets de rénovation ou les réalisations sont restés lettre morte. Votre DPC ne dit rien de cette étude coûteuse et non exploitée jusqu'à ce jour.
- Nous avons présenté **un projet ambitieux de cartographie aérienne thermique de notre commune pour identifier les zones à isoler prioritairement** et lancer via un achat groupé une opération d'isolation des habitations sociales. Seriez-vous disposé à mettre en place un tel projet ?
- En matière de réfection ou de rénovation de voiries, **Verviers n'a utilisé que 80% des montants prévus et alloués par la Région wallonne.** Il y a donc clairement des efforts à faire pour parvenir à utiliser de manière optimale les subsides obtenus. Comment pouvez-vous garantir que les montants seront utilisés de manière optimale durant votre mandature ?
- Pour la **rénovation de la piscine**, l'appel d'offres pour l'auteur de projet est lancé, mais **nous avons des craintes sur le fait que les subsides promis ne seront pas garantis dans les délais voulus ? Comment la concrétisation de ce projet va-t-elle être réalisée durant votre mandature ?**

Conclusion

Mon sentiment, Madame la Bourgmestre, cher membre de la majorité, à la vue de la présentation de votre budget, c'est que deux seuls grands projets seront lancés par votre

¹ Vous parlez de projet PISQ dans votre déclaration. La mention PISQ ne signifie plus Petites Infrastructures Sportives de Quartier (ancienne dénomination), mais bien Petites Infrastructures Sociales de Quartier. Les infrastructures sportives dans l'espace public portent le nom de projet « Sport en rue ».

majorité en ce début de mandature seront **Verviers, ville conviviale et une partie de la cité administrative**².

Il y a un **manque de connexions entre vos projets et l'urgence des réponses à apporter** à certaines situations de notre commune et de leur habitant.

Je serai donc très surpris de voir après un an, après 3 ans et avant la fin du mandat ce qui aura été concrétisé dans cette DPC qui brasse très large et est irréalisable, notamment vu les moyens financiers de notre commune, sous plan de gestion du CRAC. **Le Plan Stratégique Transversal (PST), que vous devez publier endéans les 6 mois depuis l'installation de votre majorité, soit début juin 2019, permettra de confronter vos rêves à vos contraintes budgétaires. Et le réveil fera mal.**

En conclusion, votre budget est loin d'être à la hauteur des projets indiqués dans la DPC, votre budget n'est pas réaliste et nous regrettons le report de nombreux projets annoncés l'an passé et reportés cette année.

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre ce budget et veillerons de près à ce que la gestion financière de notre ville soit juste, rigoureuse et efficace.

Pour le groupe Ecolo Verviers,
Dany SMEETS
Nezha DARRAJI
Jean-Sébastien MAHU
et Hajib EL HAJJAJI

² Les montants considérables pour la Cité administrative sont-ils vraiment raisonnables, vu les budgets importants pour la démolition du bâtiment ? Pour rappel, lors du Hub Créatif, des architectes avaient formulé des remarques positives sur le bâti actuel.